

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÈRE

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ CI-HAUT MENTIONNÉE

AVIS PUBLIC – SÉANCE EXTRAORDINAIRE

EST, par le présent avis, donné par la soussignée Carole Pigeon, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Valère;

QUE le Conseil municipal de la Municipalité de Saint-Valère siégera en présentiel, MARDI 6 septembre 2022, à 20h, en séance EXTRAORDINAIRE.

Un seul sujet : Autorisation de signatures pour un prêt temporaire en attente d'une subvention auprès de Desjardins.

Donné à Saint-Valère ce 24e jour du mois d'août 2022.

La directrice générale et greffière-trésorière,

Carole Pigeon

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Carole Pigeon, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Valère certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies, aux endroits désignés par le Conseil entre 13 h et 17 h, le 24^e jour du mois d'août 2022.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 22e jour du mois d'août deux mille vingt-deux.

Signé.....

Carole Pigeon